



France Relance et Programme d'investissements d'avenir : la santé numérique choisie comme une filière prioritaire

Lancement d'une consultation publique

Les défis du système de santé français

Le système de santé français est confronté à d'importants défis comme le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques, la sous-densification médicale, questionnant un modèle médico-économique qui doit se renouveler.

Parallèlement à ces enjeux, l'apparition de nouvelles technologies bouleverse les secteurs économiques, affectant l'ensemble de la chaîne de valeur des filières concernées. Le constat est particulièrement vrai pour le secteur de la santé où le numérique est au cœur de la révolution. Il est également porteur d'une ambition forte pour inventer une réponse efficace aux défis du secteur et accélérer la bascule vers une médecine dite 5P : personnalisée, préventive, prédictive, participative et des preuves.

Cette transformation du numérique en santé doit être opérée au bénéfice de la population générale et des patients. Il s'agit en particulier d'améliorer la qualité de vie, l'organisation des soins et de prévenir l'aggravation des inégalités d'accès aux soins par l'ajout d'une fracture numérique à la fracture sociale.

Positionner la France en leader mondial de la santé numérique

Au niveau mondial, cette transformation numérique du secteur de la santé est en pleine accélération, avec une croissance attendue du marché de la e-santé entre 2019 et 2023 de l'ordre de 160 %, d'une valeur totale de \$90 Mds en 2019 et évalué à \$235 Mds en 2023¹.

La France doit se positionner comme un leader mondial du secteur. Pour cela, elle doit rattraper son retard qui s'explique par un déficit d'investissements dans les infrastructures numériques, la complexité de systèmes créés en silo, un manque d'acceptabilité et de confiance dans le numérique, tant par le grand public que par les professionnels, et une carence de formation des professionnels de la santé et des ingénieurs aux enjeux de la santé. L'annonce du projet ParisSanté Campus² par le Président de la République s'inscrit dans cette volonté de faire de la France un acteur majeur de cette filière.

Afin de rattraper ce retard, un plan historique de 2 milliards d'euros a été construit dans le cadre du volet numérique du Ségur de la santé. Ces investissements massifs doivent permettre un partage fluide et sécurisé des données de santé entre les professionnels de santé et les patients.

Dans le cadre du Plan « France Relance » et du Programme d'investissements d'avenir, le gouvernement lance une stratégie d'accélération « Santé Numérique »

Il s'agit à travers cette initiative de préparer l'avenir et faire de la France un leader sur l'innovation en e-santé grâce à ces investissements complémentaires. Les actions portées par cette stratégie d'accélération « Santé Numérique » viseront à favoriser l'émergence de solutions innovantes, appuyées sur des approches scientifiques pluridisciplinaires et des modèles médico-économiques ambitieux, pour conquérir le marché de la e-santé en pleine croissance au niveau mondial.

Dans une démarche de mobilisation de l'ensemble des parties prenantes de la filière santé numérique, cette stratégie d'accélération volontariste visera notamment à :

- encourager la transition d' une médecine curative, en silos, vers une approche plus préventive, plus prédictive et plus personnalisée ;
- favoriser l' émergence d' un écosystème important de l' e-santé en France, capable de s' imposer sur un marché mondial compétitif ;
- traiter de manière sécurisée et éthique la donnée de santé, sans dépendre de quelques acteurs soumis à une réglementation moins protectrice des données personnelles.

La 1^{ère} étape de la stratégie d'accélération se matérialise par une consultation publique de 6 semaines

La consultation publique permet à l'écosystème ciblé d'exprimer ses attentes et ses priorités. Ces retours viendront préciser et prioriser le contenu de la stratégie d'accélération, mais aussi participer à la conception d'appels à projets à déployer rapidement. Un questionnaire en ligne est déjà disponible pour recueillir les contributions à la consultation publique : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/numerique/consultation-publique-pour-la-strategie-d-acceleration-sante-numerique>

Contact : David Sainati, coordinateur de la stratégie d'accélération santé numérique, france-relance@sante.gouv.fr

¹ Source: Global Digital Health Outlook, Artificial Intelligence, Care Coordination, Cybersecurity, Data Analytics, Digital Therapeutics, and Telehealth Will Drive the Market, Frost & Sullivan, 2020

² Pour en savoir plus : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid155744/parisante-campus-faire-de-la-france-un-leader-mondial-de-la-sante-numerique.html>